



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE 2022-2023

Vendredi 30 juin 2023

Association : **BADMINTON CLUB VEYNOIS**
Adresse : **Mairie de Veynes, 05400 VEYNES**
Tél / mail : **06.88.21.00.37 / info@badmintonclubveynois.fr**

Le **vendredi 30 juin 2023, à 19h00**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région René DEMAISON** (Veynes) en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration**.

Il a été établi deux feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres.

L'Assemblée Générale est présidée par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une secrétaire de séance, **Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que Secrétaire de l'association.

22 personnes étant présentes ou représentées, tel qu'il est prévu par l'article 10 des nouveaux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour sa présence **Monsieur Yves DAMARIUS** qui représente **Monsieur Alain CAUSSE**, adjoint aux Sports de la Mairie, ainsi que **Monsieur Jean-Fabien VACHOT** et **Monsieur Jean-Paul CHASTEL de l'Office Municipal des Sports**, excusés.

Le Comité 05 est représenté par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** et **Jean-Yves TOURTET**

L'ordre du jour est rappelé par le président :

1. Ouverture de la réunion avec approbation du compte rendu de l'Assemblée précédente

Ouverture de la partie statutaire

2. Présentation du rapport moral 2022-2023
3. Présentation du rapport sportif 2022-2023
4. Présentation du rapport financier 2022-2023 et du budget prévisionnel 2023-2024
5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier
6. Vote du quitus au trésorier et au président pour l'ensemble de leur gestion de l'année écoulée ;
7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée ;
8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 minimum à 12 maximum à pourvoir) ;
10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2023-2024

Clôture de la partie statutaire

12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2023-2024 ;
13. Questions diverses à poser **avant le 25 juin 2023**

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 08/07/2022

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la saison précédente est approuvé à l'unanimité

2. Présentation du rapport moral 2022-2023

Le rapport moral est présenté par le Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, qui fait également partie du Comité 05 de Badminton en tant que responsable de la Commission Formation. Il annonce entre autres que le club obtient une deuxième étoile pour son école de sports grâce à la certification AB2J obtenu par lui-même et Jean-Yves TOURTET.

3. Présentation du rapport sportif 2022-2023

Le rapport sportif est présenté par la Secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON**.

Il est à noter que les maillots ont enfin pu être offerts à tous les joueurs au fil des derniers mois

4. Présentation du rapport financier 2022-2023

Le rapport financier est commenté par le Trésorier **Hans PENNINGA**.

Le Trésorier explique les raisons pour lesquelles l'exercice se solde par une perte de 600 € environ : pendant la saison écoulée le club a payé 365 € pour les stages et 1 200 € pour les tournois chapeautés par le Comité (CDA et CiDJ) tandis que notre tournoi annuel du Bad' in Buëch s'est conclu par un excédent de près de 250 €.

5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier

L'Assemblée Générale **adopte** le bilan moral (joint en annexe 1), le bilan sportif (joint en annexe 2) ainsi que le bilan financier (joint en annexe 3) à l'unanimité de l'AG.

6. Vote du quitus

Quitus moral voté à l'unanimité

Quitus financier voté à l'unanimité

Le Président remercie l'Assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde

7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2022-2023

Cinq événements ont été organisés la saison écoulée : le tournoi des Potes'iront, le tournoi de Noël, un CiDJ, le Bad' in Buëch et les interclubs.

Un tournoi Départemental Adultes (CDA) était prévu en juin mais a dû être annulé faute de bénévoles en nombre pour tenir la buvette. Le problème récurrent de la communication avec les adhérents est encore évoqué. Ils répondent présents quand il le faut et viennent installer le gymnase la veille d'une compétition mais ils ne réagissent pas aux demandes par e-mail de la secrétaire qui de ce fait ne peut pas anticiper pour l'approvisionnement et la tenue de la buvette notamment. Sur un tournoi sur 2 jours il faudra stipuler que les Veynois ne joueront qu'un jour. Bref, les bénévoles s'essouffent !

8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

Les quatre candidats actuels du CA souhaitent poursuivre leur rôle dans le club :

il s'agit du Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, du trésorier **Hans PENNINGA** et de la secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON** et d'**Hélène COLOMBANI**. **Noah BUISSON**, **Ylan CHAIX** et **Thibault STRENS** ne peuvent se représenter en raison de leurs études.

Deux adhérents souhaitent rejoindre le CA : **Sandrine BERMOND** et **Michel MASCARIN**. Le Président avertit que les candidats de dernière minute sont acceptés.

Il est rappelé que le CA peut accueillir des invités à ses réunions (ce qui est déjà le cas avec Jean-Yves)

9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'article 11 des statuts actuel et que 6 postes au minimum sont nécessaires au bon fonctionnement du club, le Président annonce la liste des candidats entrants. Il est procédé à l'élection globale des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

- **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** à l'unanimité de l'AG
- **Hans PENNINGA** à l'unanimité de l'AG
- **Laure PICARD du CHAMBON** à l'unanimité de l'AG
- **Hélène COLOMBANI** à l'unanimité de l'AG
- **Sandrine BERMOND** à l'unanimité de l'AG
- **Michel MASCARIN** à l'unanimité de l'AG

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.

10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Le Conseil d'Administration reconduit le Président et les autres postes seront définis lors de la réunion du Conseil d'Administration du vendredi 7 juillet.

11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2023-2024

En raison de l'augmentation prévue de 5 € de la Ligue et de 5 € de la Fédération (vote le 10 juillet), le club se voit contraint de répercuter cette hausse sur ses tarifs et propose pour la saison prochaine les tarifs suivants : 90 € pour les jeunes et 115 € pour les adultes. Ces tarifs incluent la participation aux tournois du Comité. Les mêmes réductions de 20 € étant accordées pour l'inscription du 3^e membre d'une famille ou pour une inscription à partir du 1^{er} février. Les réductions ne sont pas cumulables.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Par ailleurs l'assemblée propose de donner quitus au club d'adapter ces tarifs au cas où la Fédération, la Ligue ou le Comité décideraient d'une réduction en cours de saison. Le club pourrait alors procéder à une rétrocession. **Cette proposition est votée à l'unanimité.**

Pour ce qui est du contenu : sont toujours inclus les frais d'inscription aux tournois du Comité pour les jeunes et les adultes, ainsi que les frais d'inscription aux tournois du 04 pour les jeunes.

En outre les joueurs peuvent bénéficier d'un accompagnement mental offert, de stages (gratuits pour les jeunes), de séances encadrées et de tournois internes

Le contenu est voté à l'unanimité

12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2023/2024

Parmi les objectifs que le club se fixe on retrouve l'organisation de tournois :

un CiDJ le 28 janvier 2024,

un CDA le 10 décembre 2023,

le tournoi amical des Potes iront au bad en format par équipes le 12 novembre 2023 et

le tournoi national du Bad' in Buëch, 9^e édition les 1 et 2 juin 2024

et la constitution d'une équipe d'Interclubs sous la houlette de la commission Interclubs représentée par Diego FORTE et Albane STRENS qui reprennent la place laissée vacante par Noah BUISSON et Ylan CHAIX.

13. Questions diverses

Personne ne souhaite poser de question.

La séance est levée à 20h49.

Il est dressé **2 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président, la Secrétaire de séance et les membres nouvellement élus.

Le Président

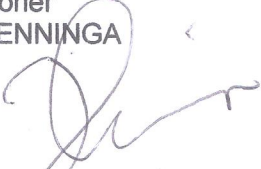
Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO



Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO
Président du Badminton Club Veynois

Le Trésorier

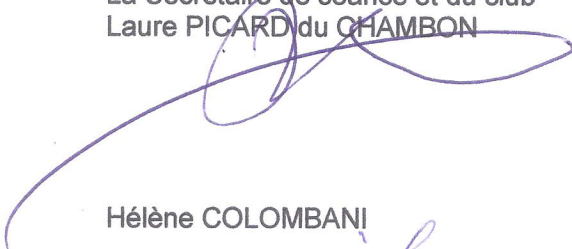
Hans PENNINGA



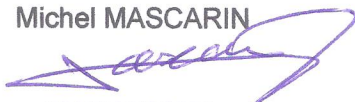
Sandrine BERMOND

La Secrétaire de séance et du club

Laure PICARD du CHAMBON



Hélène COLOMBANI



Michel MASCARIN